à traiter la question navale qui semble être celle qui offre le plus d'intérêt dans ce débat. Je dirai tout d'abord que je n'ai pas encore compris que c'était la politique du Gouvernement actuel de conclure ce que l'on peut appeler un traité de réciprocité avec les Etats-Unis; je ne crois pas qu'au-cune proposition à cet effet ait été faite soit par le gouvernement des Etats-Unis soit par le gouvernement canadien, du moins une proposition dans le sens d'un traité de réciprocité comme celui que nous avons eu depuis 1854 jusqu'à 1866. Le discours du trône ne le dit pas; il dit seule-ment que l'on désire établir des relations commerciales plus faciles. J'aurai peutêtre occasion de discuter cette question plus tard, mais je demanderai dès maintenant à la Chambre s'il ne serait pas à l'avantage de tout producteur canadien aujourd'hui de vendre des produits à meilleur prix que ceux qu'il en obtient présentement. C'est tout ce que nous demandons. Je dois avouer que dans le passé l'attitude du gouvernement des Etats-Unis n'a pas été très amicale à notre égard; et pour ma part je ne voudrais pas consentir à aucune négociation qui mettrait la moindrement en péril les intérêts du peuple canadien. Mais si nos cultivateurs peuvent obtenir un accès plus libre à un marché où ils pourront vendre leurs produits à meilleur avantage, si nos pêcheurs peuvent avoir la chance de vendre le produit de leur pêche à des prix plus rémunérateurs, si nos marchands peuvent obtenir de meilleurs prix pour leur bois, enfin si tous ceux qui dans notre pays ont quelque chose à vendre peule vendre à meilleur profit qu'aujourd'hui, sans sacrifier aucun des droits qu'ils possèdent présentement, et cela au moyen d'une convention mutuelle entre les deux pays, je crois qu'il est du devoir du Gouvernement de chercher à conclure une convention de ce genre, et si l'on ne réussit pas, aucun mal n'aura été fait.

Il y a deux semaines que nous discutons sur une mesure du Gouvernement qui a fait le sujet d'une loi l'année dernière, savoir la construction d'une marine canadienne. Nos amis de la gauche ont apporté toute espèce d'arguments. Mais il y a un fait surtout qui se dégage de ce débât, c'est que nos adversaires sont un peu honteux de la position dans laquelle ils ont été acculés par les arguments qui ont été apportés dans cette discussion; ils ont honte surtout de la posture dans laquelle les place la répétition de faits nombreux pendant les deux et trois dernières années.

Mon honorable ami, le député d'Elginouest (M. Crothers) qui, je le regrette, vient de quitter son siège, avait certainement un but en prononçant son discours, et ce but, c'était de détourner la question et de chercher à soustraire son parti aux attaques qui pleuvent sur lui de toutes parts dans

le pays-je ne dirai pas l'alliance conclue par ce parti puisque mon honorable ami, le chef de l'opposition a déclaré qu'il n'y en avait pas—à cause du complot évident qui existe entre le parti conservateur et le parti nationaliste dans la province de Québec. L'honorable député a dépensé une bonne heure cette après-midi a vouloir montrer que quelques membres du parti libéral voudraient voir le Canada indépendant dans un avenir plus ou moins rapproché. A ce sujet, il a fait allusion à mon honorable ami de Nicolet (M. Turcotte) et je suis convaincu que tous ceux qui l'ont entendu, sont venus à la conclusion que son intention était d'accuser cet honorable député d'être allé dans le comté de Drummond-et-Arthabaska et d'y avoir prêché l'indépendance du Canada. Ce n'est que lorsque mon honorable ami de Nicolet lui-même (M. Turcotte) me mit en demeure de prouver son accusation qu'il consentit à la retirer. Il a aussi essayé de faire croire à cette Chambre que le député de la division Saint-Jacques (M. Gervais) était allé à Drummond-et-Arthabaska prêcher la même doctrine. Il a aussi accusé mon honorable ami de la Beauce (M. Béland) d'avoir fait certaines déclarations à Victoriaville. Mon honorable ami a nié positivement, et l'honorable député n'a pas eu la franchise d'accepter sa dénégation, mais a essayé à se tirer d'affaire en disant qu'il avait cité seulement des extraits de journaux. Mais il est allé plus loin; il a porté une accusation encore plus répréhensible. Il a dit que le candidat libéral dans le comté de Drummond-et-Arthabaska avait déclaré que le but que le Gouvernement poursuivait en établissant cette marine était d'amener l'indépendance du Canada. A ce sujet, il a cité le "Witness" de Montréal, mais il doit dire aussi le "Mail and Empire" de Toronto, car il est impossible qu'un homme qui a toujours la loyauté sur les lèvres comme mon honorable ami, puisse vivre dans Ontario sans être un lecteur régulier de ce journal. Il doit avoir appris, conséquemment, que le candidat défait, M. Perreault, a écrit au "Mail and Empire" le 9 novembre trois ou quatre jours après l'élection, une lettre dans laquelle il niait positivement avoir jamais fait aucune déclaration de ce genre. Je ne crois pas être injuste lorsque je dis que mon honorable ami n'a pas agi en gentilhomme lorsqu'il a négligé de lire cette lettre qui a été publiée dans le "Mail and Empire". Cette lettre se lit comme suit:

Monsieur,—Dans votre numéro de samedi, le 5 courant, on lit dans la colonne de rédaction: M. Perreault, le candidat du Gouvernement défait dans Drummond-et-Arthabaska a prêché aux électeurs la séparation du Canada. Il a dit dans un de ses discours: "Notre flotte n'est pas et ne sera jamais, impérialiste; elle sera un pas vers l'indépendance du Canada.